

« PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » Qu'est-ce que c'est ?

...un label national

Le label « VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » a été créé en 1985 par la Caisse nationale des Monuments Historiques dans une démarche d'aménagement culturel visant :

L'étude du territoire par des travaux de recherche sur l'histoire et le patrimoine

La mise en valeur des patrimoines bâtis anciens et contemporains, des paysages, des savoir-faire et patrimoines immatériels

La sensibilisation de toutes les générations d'habitants et plus particulièrement le jeune public

Le dialogue avec les habitants, la diffusion de publications, en particulier par un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, la signalétique patrimoniale et/ou les outils numériques

Qui sont nos voisins autres PAH ?

Charolais-Brionnais, Auxois Morvan, Revermont, Saône Vallée
Et puis des Villes d'Art et d'Histoire comme Autun et Chalon

Le PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ENTRE CLUNY ET TOURNUS, quelle est son étendue et comment fonctionne-t-il ?

...un territoire

Notre PAH, labellisé en 2010 après plusieurs années de travail sur le dossier de candidature, regroupe 70 communes devenues 67 après

la création de la « commune nouvelle » de La Vineuse sur Frégande. Il s'agit des communes qui appartenaient à l'époque aux comcoms de Cluny, Saint-Gengoux-le-National, Tournus et Lugny (pour la totalité des territoires de ces 4 comcom fondatrices) ainsi que la commune d'Azé désireuse d'adhérer individuellement.

La population 2018 de ce territoire est d'environ 33 000 habitants, l'étendue géographique est d'une trentaine de km de Saint-Gengoux-le-National à Clessé ou de La Truchère à Sivignon.

Le territoire géographique n'a pas évolué depuis la création du PAH mais sa structuration intercommunale a été amplement affectée par la nouvelle carte des intercommunalités de 2016. Notre territoire PAH inclut la totalité de la nouvelle comcom du Mâconnais-Tournois, la majorité de la nouvelle comcom du Clunisois mais pas les communes de sa partie nord-ouest qui l'ont rejointe en 2016, 2 communes de la comcom Sud Côte Chalonnaise (Saint Gengoux et Burnand), 6 communes de la comcom Entre Saône et Grosne (autour de Cormatin et Chapaize).

...une structure associative

Le portage du label est assuré par une association, créée en 2010, dont les membres sont les 4 comcom évoquées ci-dessus dont une partie au moins du territoire se trouve dans le PAH, et la commune d'Azé.

A quoi l'octroi du label obtenu en 2010 nous engage-t-il vis-à-vis de l'Etat ?

L'octroi du label PAH est la contrepartie d'un engagement mutuel entre le territoire et l'Etat, représenté par le ministère de la Culture / DRAC. Globalement nous nous sommes engagés à suivre les prescriptions du label évoquées plus haut, dans le cadre d'un budget alimenté par le

versement de la somme de 1,50 euros par habitant et par an qui devait être portée à 2 euros à partir de la troisième année (ce qui n'a pas été fait), en recrutant un animateur du patrimoine puis un animateur pédagogique chargé de l'accueil des scolaires (recrutement effectif de Loriane Gouaille non suivi du second recrutement), créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine à Brancion; une annexe à la convention précise un programme d'actions « structurantes » telles que :

Protection des paysages

Mise en réseau des doyennés clunisiens

Géo localisation des plans anciens de tous les villages du territoire

Création à Brancion du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine rural

Mise en place d'une communication adaptée.

En 2018 une partie de ces engagements a donné lieu à des actions, d'autres n'ont pas encore pu être abordés.

2010 – 2018 :

Quelles réalisations ?

La création de la Fédération des Associations Partenaires du Pays d'Art et d'Histoire, une intuition originale et riche de potentiel pour le Pays, initiée par les acteurs de la candidature de 2010.

Toutes les associations du territoire concourant à la valorisation du patrimoine ont été invitées à rejoindre cette nouvelle FAPPAH. Une cinquantaine d'associations sont ainsi potentiellement des partenaires privilégiés dans la déclinaison des actions du PAH.

Le paysage, premier fil conducteur...

La première action d'envergure a concerné la valorisation du paysage, avec un diagnostic paysager du territoire et l'amorce d'une charte paysagère.

Cet investissement initial produit des fruits dans la durée: le diagnostic fournit des éléments déterminants pour le livre évoqué plus loin, et des actions concrètes de renforcement du bocage sont maintenant initiées dans plusieurs communes, d'initiative privée, associative ou municipale: Curtil-sous-Burnand, Bonnay, La Chapelle-sous-Brancion.

Nombreuses actions auprès des **publics scolaires** (maternelles et primaires), principalement à Tournus et à Cluny, soutien aux activités du temps périscolaire, partenariat avec l'option patrimoine en classe de seconde au lycée de Tournus...

Actions conjointes avec les Offices de Tourisme : mise en place de QR Codes, création de nouvelles visites guidées...

Coopération régulière avec Tremplin et La Mémoire Médiévale dans de nombreuses animations à Brancion

Formation Pierre Sèche pour le personnel communal

Inventaire participatif du petit patrimoine vernaculaire dans la comcom du Mâconnais Tournugeois

Coordination des Journées Européennes des Patrimoines

Edition de brochures de visite de villages : Château, Bonnay, Salornay (en cours), Montbellet...

....

En cours en 2018 :

Le programme d'animations RENDEZ-VOUS expose les animations de l'année :

Participation multiforme aux **Journées européennes des métiers d'art,**

Conférences au cinéma La Palette de Tournus, **Activités d'été pour les 6 – 12 ans** à Brancion, Tournus, Massilly,

Les « **jeudis des souscriptions** » à Chissey et La Truchère (visites autour des souscriptions lancées pour la valorisation du patrimoine),

Préparation d'un **guide des souscriptions réussies,**

Action **sensibilisation à la photographie du patrimoine** organisée avec l'association TREMPLIN Homme et Patrimoine, suivie d'une exposition Brancion sous l'objectif de Tremplin Homme et Patrimoine,

Mois de l'architecture contemporaine à Cluny et Tournus,

Concours photo « Objectif Paysages »,

Future **exposition** « Entre Cluny et Tournus : le pays PAYSAGES »,

Edition d'un **livre le pays PAYSAGES** prévue en

septembre-octobre, suivie d'un second livre Grand guide - Atlas du patrimoine Entre Cluny et Tournus prévu début 2019.

Rédition de la **brochure** « laissez-vous conter Bonnay » et première édition de celle relative à Salornay et la vallée de la Gande.

Le PAH : combien ça coûte et comment ça vit ?

Le budget annuel du PAH est de l'ordre de 50 000 euros. Il est assuré par une contribution annuelle apportée par les communautés de communes d'appartenance et la commune d'Azé, à hauteur de 1,50 euros par habitant. Ce montant n'a pas évolué depuis la création du PAH. Les dépenses sont principalement les charges salariales de l'animatrice du patrimoine, et les actions réalisées à hauteur d'environ 10 000 euros par an.

La DRAC subventionne certaines des actions entreprises, en particulier lorsqu'elles s'inscrivent dans les priorités nationales. Depuis 2010, le total des contributions de la DRAC à notre PAH s'élève à 90 400 euros dont 67 500 euros les deux premières années. Actuellement en régime de croisière la Drac attribue 4000 à 5000 euros chaque année pour soutenir nos actions.

Le PAH, qui gère ?

Les structures impliquées et leurs représentants :
Le Conseil d'Administration est actuellement composé de Mmes et MM:

Pour la comcom du clunisois : JL Delpuch Y Lemaitre, JP Maurice,

Pour la comcom du Mâconnais Tournugeois : PM Delpuch, L Pageaud, G Perret,

Pour la comcom Entre Saône et Grosne : JF Bordet,

Pour la comcom Sud Côte Chalonnaise : JL Reumaux,

Pour les communes associées : P Monin,

Conseillers départementaux: C Beltjens, C Fargeot, JL Fonteray,

Offices de tourisme : T Chevalier, J Matteo.

2020, fin de la première période de labellisation...

Alors, en 2018, est-il intéressant d'être Pays d'Art et d'Histoire?

...en vue du travail pour solliciter le renouvellement du label pour la période 2020-2030, un premier bilan...

Certes des améliorations de fonctionnement, une plus grande visibilité des actions en faveur du patrimoine conduites dans le cadre du label sont nécessaires.

Une mobilisation mieux coordonnée de tous les partenaires du PAH doit le permettre.

Le capital de réalisations et la dynamique de développement impulsée nous donnent une grande motivation pour faire plus et mieux encore

entre 2020 et 2030.

Quelles priorités pour aujourd'hui (2018-2019)?

... des actions, des publications et une visibilité du PAH

L'**animation collective du PAH** se structure avec des réunions de pilotage bimestrielles.

Lancement prochain d'une **chronique fréquente du PAH**, adoption d'une **identité visuelle** appropriable par les partenaires co-acteurs du PAH, préparation d'un **marquage signalétique** aux principales entrées du territoire, proposition d'une signalétique identitaire pour les arbres remarquables, **édition de deux livres** dont le premier au début de l'automne.

Quelles orientations pour le renouvellement du label pour la période 2020-2030 ?

Une idée force : Le pays d'Art et d'Histoire, c'est la coopération de nombreux partenaires qui portent chacun certaines des actions en faveur du patrimoine, en fonction de leur objet propre : les offices de tourisme, les gestionnaires de sites (abbaye de Cluny, musées, Brancion, château de Cormatin...), les associations regroupées au sein de la Fédération des Associations Partenaires du Pays d'Art et d'Histoire, les établissements scolaires et bien entendu les communes et communautés de communes, les structures publiques du domaine de la culture et du patrimoine...

L'association PAH Entre Cluny et Tournus, son président, son conseil, son animateur/trice portent en propre certaines réalisations mais surtout suscitent et accompagnent les actions de ce riche réseau de partenaires.

